

de la pauvreté des fidèles qui en étaient frappés. Mais grâce à la divine Providence, j'ai pu trouver depuis lors les ressources nécessaires à la construction d'un nouveau presbytère qui sert aujourd'hui de couvent aux excellents Pères Capucins, qui sont devenus des nôtres en acceptant de se vouer à la desserte de cette mission. J'ai fait bâtir aussi une nouvelle sacristie qui a été transformée, pour le moment, en chapelle provisoire, où se font très convenablement tous les offices du culte sacré. Et ce sont les frais de cette dernière construction qu'il faut maintenant achever de payer. A cette fin j'ai autorisé volontiers et j'ai béni de tout mon cœur le bazar de Sainte-Anne de Ristigouche ; et j'ai la confiance que vos paroissiens répondront généreusement à l'invitation pressante que je leur fais, de contribuer chacun par une aumône au succès de ce bazar. Pour cela, vous leur direz que les pauvres Sauvages de Ristigouche ont fait tous les sacrifices possibles pour aider à la reconstruction de leur cher sanctuaire de sainte-Anne, que ce sanctuaire est le plus ancien dédié à Sainte Anne dans le diocèse, que plusieurs miracles y ont été opérés, que la dévotion envers le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Ristigouche a toujours été bien vive, et que jusqu'ici elle a été récompensée par une multitude de grâces spirituelles et temporelles. Puis, dès que vous aurez reçu la lettre des R. R. PP. Capucins, vous nommerez des zélateurs et des zélatrices chargés de recueillir les pieuses offrandes de votre paroisse ou mission. Vous annoncerez en même temps que deux messes seront chantées, après le bazar, en l'honneur de la Bonne Sainte Anne, dans le sanctuaire de Ristigouche, pour tous les bienfaiteurs vivants et défunts de l'œuvre du bazar. Et aussitôt que les aumônes de vos fidèles auront été recueillies, elles devront vous être remises, afin